

ARRONDISSEMENT
DE
MONTAUBAN

SIEEOM du Sud-Quercy

ZA du Rival Haut - 82130 LAFRANCAISE

Délibération n°6

*Objet : Affectation de
résultat 2017 du Budget
Annexe « Prestations
déchèteries »*

Date de convocation :
20/03/2018

Date d'affichage :
20/03/2018

*Nombre de Membres
en exercice :*
29

Nombre de présents :
21

Nombre de votants :
21

L'an deux mille dix-huit,
le 3 avril à 18 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni au siège du SIEEOM du Sud-Quercy, ZA du Rival Haut, 82130 LAFRANCAISE, en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRE, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs Hervé ASTRUC, Didier CASSAGNEAU, Alain GAMBAROTTO, Jacques JOFRE, Valérie JOUANNY suppléante d'Agnès PALMIE, José LACOMBE, Philippe LAFAGE, Michel LAMOLINAIRE, Claudette LANDE suppléante de Christian LESTRADE, Kléber LEYGUE, André MAGNAC, Alain MALMON, Catherine MORO suppléante de Philippe CHERON, Bernard NOUGAYREDE, Jean-Claude NOUGAYREDE, Guy PORTAL, Jean PRADIN, Hervé QUET, Gilbert ROZES, Eliette RUELLE, Jean-Luc SILOT.

Excusés : Mesdames et Messieurs Sylvie BOUDIE, Chantal COMBALBERT, Benoît DECAUNES, Joëlle DELTEIL, Gaylord DENAX, Dominique FORNERIS, Stéphan RADOMSKI-LASINSKA, Daniel RESONGLES.

Secrétaire de séance : Mme Eliette RUELLE.

Monsieur le Président expose que le budget annexe « Prestations déchèteries » 2017 a dégagé un excédent de 8 210.86 € en section de fonctionnement.

Il est proposé d'affecter ce résultat comme suit :

8 210.86 € en recette de la section de fonctionnement, compte 002.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

Approuve la proposition de son Président.

- ADOPTÉE -

Le Président

M. LAMOLINAIRE

*La présente délibération peut
faire l'objet d'un recours en
annulation devant le Tribunal
Administratif dans un délai
de 2 mois à compter de sa*

SIEEOM
Sud-Quercy
IONS pour RECYCLER